

MARCHE SUISSE DE LA BIÈRE 2005/06:

Les brasseries suisses restent sous pression

Durant l'année brassicole 2005/2006, les ventes de bière en Suisse ont progressé de 1,7 % par rapport à l'année précédente. La consommation de bière par habitant a légèrement augmenté de 0,9 litre à 56,4 litres. La production suisse avec une hausse de 0,1 % a quasiment stagné. En revanche, les importations ont grimpé de 9,9 %, ce qui a élevé leur part du marché à 18,3 %. Ce report est imputé par la branche à la détérioration continue des conditions de production suisses. La pression que les coûts et les marges exercent sur les brasseries suisses s'est à nouveau sensiblement accrue.

4'229'739 hectolitres (hl) de bière au total ont été vendus en Suisse durant l'année brassicole 2005/06 (couvrant la période du 1^{er} octobre 2005 au 30 septembre 2006), ce qui correspond à une hausse de 72'410 hl ou de 1,7 % par rapport à l'année précédente. La consommation par habitant a progressé de 0,9 litre à 56,4 litres (55,5 litres l'année précédente).

La production de bière suisse (sans exportations) s'est accrue d'un petit 0,1 %, soit de 2'827 hl à 3'455'408 hl. Les importations ont enregistré une hausse de 69'583 hl ou de 9,9 % et passent à 774'331 hl au total. La part du marché des bières produites en Suisse a ainsi diminué légèrement et s'élève maintenant à 81,7 % (83 % l'année précédente). La part des importations atteint 18,3 % (17 % l'année précédente). Les exportations de bière modestes en soi ont augmenté de 10'765 hl ou de 47,2 % à 33'551 hl (22'786 hl l'année précédente). Les exportations correspondent à quelque 1 % de la production suisse.

Dans son ensemble, l'année brassicole 2005/06 est qualifiée d'insatisfaisante par la branche. Le recul des ventes de bières constaté depuis de nombreuses années a pu être stoppé durant l'année brassicole écoulée, mais la consommation par habitant se situe toujours plus de 20 % en dessous de celle des années nonante. Outre l'évolution stagnante des ventes, la branche a souffert d'une pression croissante sur les coûts, entre autres en raison du fort accroissement du coût des matières premières et de l'énergie. Depuis la suppression complète du droit d'entrée sur la bière en 2005, les charges négatives inhérentes au site de production suisse s'accroissent (charges salariales plus élevées, RPLP, prix de l'électricité plus élevé, limitations de la publicité, etc.) et ont des répercussions favorables pour la concurrence de l'étranger. Deux brasseries de taille moyenne ont cessé leur production au cours de cette année. Les nouveaux impôts qui menacent (hausse de la RPLP, taxe sur le CO₂, taxe sur l'électricité, hausse des charges salariales en raison des allocations plus élevées pour la formation et les enfants, etc.) continueront de détériorer le site de production qu'est la Suisse.

Au cours de l'année brassicole 2005/2006, la caisse fédérale a bénéficié d'un apport de plus de 103,9 millions de francs au titre de l'impôt spécial sur la bière. Les produits provenant de la TVA sur les ventes de bières dans l'hôtellerie et la restauration ainsi que dans le commerce de détail sont estimés à quelque 200 millions de francs. Ces montants ne tiennent pas encore compte des impôts ordinaires sur l'entreprise.

Zurich, le 15 novembre 2006

Pour tout complément d'information: Konrad Studerus, directeur (044-221'26'28)

Association Suisse des Brasseries est l'organisation faîtière de l'industrie brassicole suisse. 19 entreprises avec 21 sites de production, qui couvrent le 98 % des bières produites en Suisse, sont affiliées à la SSB. Dans son ensemble, l'industrie brassicole réalise un chiffre d'affaires avoisinant 1 milliard de francs.